**LE DELUGE DE FEU**

Espérons que la France sortira de sa myopie et des ténèbres de son esprit et qu'elle se souviendra du

**PACTE DE REIMS et de son BAPTEME (NOEL 496 )**

**Le Coeur de Marie nous a déjà sauvé**. Il nous sauvera encore si l'on reconnaît sa royauté : ***c'est du péché originel*** que proviennent tous nos maux, l'Immaculée Conception de Marie est la seule source par laquelle peuvent se répandre les grâces spirituelles et temporelles. Le Coeur de Marie doit être invoqué sous son titre de douloureux. L'Immaculée Conception est un privilège acquis à la Très Sainte Vierge par les souffrances du Christ, ses douleurs ont été l'effet de sa participation à la Passion, elles furent le résultat de sa volonté propre. C'est par la réparation des souffrances de Marie, que l'on peut le mieux obtenir les trésors qui découlent de Son Immaculée Conception.

La seule réalité qui compte, ce n'est pas ce qui constitue le principal des préoccupations de l'heure présente, ce n'est pas la course effrénée des salaires et des prix, ce ne sont pas les partis politiques, ce ne sont pas les tanks et les avions soviétiques, ce n'est pas non plus la désintégration de l'atome.

*La vraie réalité, c'est l'amour douloureux du Coeur d'un Dieu et du Coeur d'une Mère, brisés l'un par l'autre à un degré incommensurable il y a deux millénaires.*

 On n'a pu trouver jusqu'ici le moyen d'éviter la longue suite des malheurs qui se sont abattus sur nous. Tout ce qui a été fait s'est révélé insuffisant. On dirait qu'il y a quelque chose dans l'âme humaine qui arrête la miséricorde de Dieu, quelque chose qui s'interpose entre la supplication de l'homme et la volonté divine. Un pèlerinage pour la paix se terminait à Lourdes en 1914, quand la guerre a éclaté, un autre encore en 1939 dans les mêmes conditions. En 1946, était fêté le centenaire de Notre-Dame de La Salette. Toutes ces manifestations n'ont pas suffi. En 1846, Notre-Dame des sept douleurs avait demandé à Son peuple de se soumettre, cent ans après il ne s'est pas soumis. Elle tend encore en vain le **Coeur de Son Fils** auquel Elle est prête à redire les prières qui lui seront adressées.

Parce que le peuple n'a pas obéi, dans la nuit du vendredi de la Passion - la première fête de Notre-Dame des sept douleurs qui a suivi le centenaire de l'apparition - le 28 mars 1947, une pluie de cendres rougeâtres s'est abattue sur le sud-est de la France, région de La Salette, dans les départements de l'Isère, de la Savoie, de la Drôme, donnant aux villes, aux montagnes et aux plaines un aspect de désolation. En certaines régions ces cendres se sont mêlées à la pluie pour former une pluie de boue, **une pluie de sang**.

Cet événement a pu être interprété comme un phénomène physique facilement explicable. Les nuages peuvent transporter sur les Alpes du sable rouge du Sahara. D'autres y ont vu un présage funeste. L'explication physique peut être vraie, cela n'empêche pas d'en chercher une autre. Le physique et le surnaturel peuvent s'ajouter l'un à l'autre sans se contredire.

Au pied du banc de pierres où la Dame s'était assise en 1846, se trouvait une source qui ne coulait jamais en été. Depuis l'apparition, elle n'a jamais cessé de couler. Elle a jailli à l'endroit où Notre-Dame a pleuré. Peut-on nier que ce sont les larmes de la Mère des douleurs qui ont alimenté la source ? Depuis plus de cent ans, Elle pleure sur la montagne. De même que Ses pleurs ont fait jadis jaillir une source, de même ils font maintenant surgir du sang. Voilà en effet qu'une pluie de sang s'est répandue aux alentours, c'est qu'Elle pleure aujourd'hui des larmes de sang.

Le temps passe, le moment approche où Son Fils va frapper. Cette fois Elle ne pourra plus le retenir et son bras retombera jusqu'au bout. Ces cendres rougeâtres répandues sur les montagnes sont l'image du sang qui sera répandu parce que les avertissements de la Mère de Dieu n'ont pas été écoutés. Une fois encore, une nouvelle fois elle a rappelé que si son peuple ne se soumettait pas au coeur de son Fils, le sang qui a coulé de ce Divin Coeur, le sang répandu sur le calvaire allait retomber sur le peuple désobéissant.

C'est sur l'Algérie qu'il est d'abord retombé. Dans la première édition de cet ouvrage, parue en 1953, parlant de la Constitution de 1946 promulguée le jour de la fête du **Christ-Roi**, nous écrivions « La première tâche, la plus urgente à accomplir est de **débarrasser la France de cette Constitution maudite**. Le reniement de Dieu ne peut que lui porter malheur ». Le malheur a commencé dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954, nuit qui a suivi **la fête du Christ-Roi**. Cette nuit là en Algérie un Caïd etun ménage d'instituteurs furent assassinés par une poignée de pillards et d'égorgeurs. Ce fut le prélude de la guerre d'Algérie. Au début l'effectif des premiers commandos était peu élevé. Le problème se réduisait à éliminer des bandes qui semaient la terreur dans la population, mais la volonté d'étouffer la rébellion a manqué et la situation s'est aggravée dans les années qui suivirent jusqu'à la date historique du **13 mai 1958**. *C'était le jour anniversaire de la première apparition de Fatima dans l'année du centenaire de Lourdes*. Les événements du 13 mai 1958 tels qu'ils ont commencé auraient pu tourner par la suite tout autrement qu'ils ont continué. Les premiers qui à cette date sont descendus dans la rue tant à Alger qu'à Bône étaient des européens exaspérés par les tergiversations de la métropole ; ils ont commencé par démolir les boutiques des musulmans. S'il y avait un complot en gestation l'impréparation était totale. ***Comment cela a-t-il tourné en une explosion de fraternité ? Ce même jour à Fatima, la Vierge du Rosaire était suppliée par plusieurs centaines de milliers de pèlerins qui priaient précisément pour la France.***

Hélas ! Au lieu d'entraîner par la suite une intensification de prières, les événements du 13 mai n'ont abouti qu'à un changement politique. Dans le projet de Constitution présenté le 4 septembre 1958, à Paris place de la république, l'article 2 déclare : « **La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale**. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. *Elle respecte toutes les croyances*. »

**(Démocratie a pour synonyme et fondement : Franc-maçonnerie)**

Rien n'est changé **au vice** **essentiel de la Constitution** précédente. L'emploi de l'expression «respect des croyances» a donné à penser que le terme de **laïcité** ne recouvrait pas et ne pouvait plus jamais recouvrir un laïcisme agressif et injuste. Il n'en reste pas moins que la Ve république comme sa devancière ignore **Dieu et le Christ.** Ce que nous avons dit au sujet de la constitution de **1946** peut donc s'appliquer exactement à celle de **1958**. Le reniement de Dieu est identique, identiques sont les dangers qu'elles font courir. Quant aux autres dispositions nous n'avons pas à en traiter ici, d'ailleurs elles ont été constamment violées.

**La V° République = les cinq plaies du Christ sur la Croix**

 Un fait mérite d'être signalé : le soir de ce 4 septembre 1958 où le président du Conseil avait présenté la nouvelle constitution, de nombreux astronomes suivirent dans le ciel l'évolution d'une grandiose aurore boréale. Cette **aurore visible** tant dans la région parisienne que dans d'autres multiples points de la France a été décrite par de nombreux témoins notant particulièrement un caractère rougeâtre et la présence de faisceaux lumineux en éventail. Après la divulgation de l'opération Argus au printemps 1959 on s'est demandé s'il s'agissait d'une aurore boréale naturelle ou d'une aurore boréale artificielle. En effet l'opération Argus effectuée par l'autorité militaire américaine avait eu lieu le 30 août et aurait pu entraîner des perturbations pendant plusieurs jours**.**

Pour nous, nous pensons sans pouvoir l'affirmer qu'il pouvait s'agir d'une nuit éclairée analogue à celle du 25 janvier 1938, annonciatrice de la guerre de 1939. Dans cette hypothèse, l'aurore boréale du 4 septembre 1958 serait un avertissement donné à la France sur les conséquences du reniement officiel de la Divinité.

Quoiqu'il en soit, la promulgation au texte constitutionnel eut lieu le 4 octobre 1958 et neuf jours plus tard le 13 octobre 1958 la Très Sainte Vierge donnait un message dont la teneur indiquait clairement une allusion à cet événement : « Jamais à aucune époque de l'histoire, on n'a vu pareille levée de boucliers contre Dieu ; jamais aucune génération n'a rompu plus absolument tout pacte avec le ciel. On semble adresser très résolument à Dieu cette audacieuse parole : «**Va-t-en !** » Mais, sachez-le, rien ne se fait de grand et de solide si on ne donne à Dieu la place qui lui revient de droit.

**« L'origine de vos malheurs est donc dans le refus de reconnaître à Dieu sa souveraineté ».**

Cela se passait à Kérizinen dans le Nord du Finistère où la Sainte Vierge apparaissait depuis 1938 donnant des messages axés sur l'union des deux coeurs de Jésus et de Marie. Il s'agissait là d'un approfondissement du sens du revers de la médaille miraculeuse de la rue du Bac.

 Le 28 avril 1959 la Très Sainte Vierge ajoutait : «La France aura beau déployer ses forces, si l'essentiel lui manque, à savoir Dieu lui-même, tout ce qu'elle pourra entreprendre sera de nouveau compromis. Elle ne sera justifiée, dans ses espoirs les plus légitimes, que **si elle retrouve sa vocation de nation chrétienne**. A cause des attentions divines dont elle a été et dont elle est toujours l'objet, **elle est plus** **qu'aucune autre nation, coupable d'apostasie.** Qu'elle fasse donc de nouveau confiance à Dieu qui lui a tant de fois donné des marques de sa protection !

« Et moi, je l'ai choisie pour être l'escabeau de mes pieds. Combien de fois n'ai-je pas touché son sol, pour quebientôt, et de nouveau, elle fléchisse les genoux devant Dieu et réponde à l'appel divin qui lui a été adressé, en proclamant, dans un grand élan d'amour et de reconnaissance la Royauté de mon Fils, ainsi que lui-même le lui a demandé il y a près de trois siècles ».(17 juin 1689)

Ainsi la demande de Paray-le-Monial destinée à Louis XIV a été renouvelée une fois de plus. La France s'obstine à n'en pas tenir compte ; d'ailleurs elle n'a pas connu ce rappel. Aussi une nouvelle fois le sang qui a coulé du Divin Coeur est retombé sur le peuple désobéissant. L'Algérie a été perdue le **Ier juillet 1962**, jour de la fête du précieux sang de Notre-Seigneur par une parodie de scrutin sur une soi-disant autodétermination. Une capitulation complète obligea les uns à fuir, abandonnant leurs biens et leurs tombes et livra les autres, les Européens qui ne purent partir à temps et les populations indigènes fidèles à la France à des tueries atroces.

**La signification surnaturelle de la guerre d'Algérie c'est que l'on n'a pas voulu du Christ-Roi** et qu'en conséquence le sang du Christ est retombé sur le peuple. Mais, attention, la leçon ne servira à rien si elle n'est pas entendue. ***Si l'on ne comprend pas très vite ce qui est arrivé aux européens et aux indigènes d'Algérie, la même situation se reproduira pour toute la France et pour le reste de l'humanité*.** *Si l'on n'accepte pas la royauté du Sacré-Cœur de Jésus, si l'on n'accepte pas la royauté du coeur douloureux de Marie qui seul peut conduire à Lui*, **ce sera le règne de Satan.** Une fois de plus le prince de ce monde va jeter les nations les unes contre les autres, il mènera le monde au Golgotha comme il y a mené le Fils de Dieu, la Passion s'accomplira, elle va se consommer jusqu'à la fin sur le monde rebelle et insoumis, ce seront des torrents de sang, **ce sera : L e d é lu g e de s a n g**.

Le projet de Constitution européenne refuse d’inscrire toute référence chrétienne dans le préambule. Jean-Paul II rappelait le 16 décembre 2002 : « On ne peut pas oublier que c’est la négation de Dieu et de ses commandements qui ont créé, au siècle passé, la tyrannie des idoles exprimée dans la glorification d’une race, d’une classe, du PARTI (communiste), de l’Etat ou de la Nation. » (…) « Si l’on supprime les droits de Dieu, les droits de l’homme ne sont plus respectés. »  « Une culture qui refuse de se référer à Dieu perd son âme en même temps que son orientation, devenant une culture de mort. » Jean-Paul II, 1° janvier 2001. <http://cfjd.free.fr>

« A quelque religion, à quelque gouvernement, à quelque rang de la société civile que vous appartenez, si le JACOBINISME l’emporte, si les projets, les serments de la SECTE s’accomplissent, c’en est fait de votre religion, de vos propriétés et de vos magistrats. Vos richesses, vos champs, vos maisons, jusqu’à vos chaumières, jusqu’à vos enfants tout cesse d’être à vous. Vous avez cru la Révolution terminée en France. Et la Révolution en France n’est qu’un premier essai des Jacobins. Et les vœux, les serments, les conspirations du Jacobinisme s’étendent sur l’Angleterre, l’Allemagne, l’Italie, sur toutes les Nations comme la Nation Française. » (Mémoires pour servir l’Histoire du Jacobinisme – 1797 de l’abbé BARRUEL)

« La Société des Jacobins qui a été le grand auteur de la ‘Révolution française’ n’était pour ainsi parler, que l’aspect extérieur de la **Loge maçonnique**. Ce qu’ont fait les Jacobins pendant les cinq immortelles années de 1789 à 1794, nous pouvons et nous devons les refaire si le danger revient, et le danger écarté, la même œuvre nous sollicite, car le progrès, c’est nous et ce ne peut être que nous. »

« Ainsi la faillite avouée par tous de ce qui est appelé la Terreur, les massacres, les ignominies de 1789 deviennent les « cinq immortelles années » et ils les referont si le danger revient. » (J. Marquès–Rivière, ‘La Trahison spirituelle de la F.°.M.°.»

 « La Révolution est un art » écrit Oldstock Ryder dans « The Great Conspiracy), mais les révolutionnaires voudraient nous faire croire que c’est un cataclysme naturel, aussi inévitable qu’une éruption volcanique, une explosion spontanée de révolte populaire contre des maux insupportables… L’art de la Révolution est celui par lequel une petite minorité très organisée (ex. Les Loges – Networking, le travail des loges en réseau) force une grande majorité réticente mais inorganisée à accepter le renversement de l’Etat et la dictature de quelques agitateurs professionnels, qui s’emparent du pouvoir au nom du peuple. La méthode restera la même aujourd’hui que ce qu’elle était en 1789-93 »

Voici la conclusion du Worldview 84 « Il est devenu clair que nous avons désormais une Economie Mondiale, et qu’il nous faut un Gouvernement Mondial doté d’assez de pouvoir pour la réguler. »

Depuis la Conjuration des Illuminés de Bavière (Illuminati, secte fondée par Weishaupt) toutes ces révolutions laissent voir un chef d’orchestre d’une capacité et intelligence très supérieure à l’homme : **SATAN** lui-même qu’adorent et servent les membres des hautes sectes dirigeantes. Le but fondamental est de préparer le règne de **l’ANTECHRIST.** Apocalypse, **13**, 7  et 18.